|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | F  C/48/22  **ORIGINAL** : anglais  DATE : 20 mars 2015 |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES | | |
| Genève | | |

CONSEIL

Quarante‑huitième session ordinaire  
Genève, 16 octobre 2014

COmpte rendu

adopté par le Conseil

Ouverture de la session

[[1]](#footnote-2)\* Le Conseil de l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa quarante‑huitième session ordinaire à Genève le 16 octobre 2014, sous la présidence de Mme Kitisri Sukhapinda (États‑Unis d’Amérique), présidente du Conseil.

\* La liste des participants fait l’objet de l’annexe I du présent document.

\* La session est ouverte par la présidente, qui souhaite la bienvenue aux participants.

\* Le Conseil prend note des décisions consignées ci‑après sous les points correspondants de l’ordre du jour.

\* Le président indique que l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) a déposé son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV le 10 juin 2014, devenant ainsi le soixante‑douzième membre de l’Union le 10 juillet 2014 et la deuxième organisation intergouvernementale à devenir membre de l’UPOV.

Le Conseil prend note de l’intervention de l’OAPI, dont une copie est reproduite dans l’annexe III du présent compte rendu.

\* Le projet de compte rendu détaillé de la session sera soumis au Conseil pour adoption par correspondance.

Adoption de l’ordre du jour

\* Le Conseil adopte le projet d’ordre du jour révisé présenté dans le document C/48/1 Rev.

Nomination du Secrétaire général

\* Le Conseil examine le document C/48/15.

\* Le Conseil décide de nommer M. Francis Gurry Secrétaire général de l’UPOV pour la période allant du 16 octobre 2014 au 30 septembre 2020.

Le Secrétaire général remercie le Conseil pour sa confiance. Il reconnaît l’engagement et le dévouement remarquables dont ont fait preuve les membres de l’Union ainsi que les travaux considérables accomplis par le Bureau de l’Union en collaboration avec les membres de l’Union. Il rend hommage au Bureau de l’Union pour les travaux techniques qu’il a accomplis et pour son dévouement, sous la direction du secrétaire général adjoint. Le Secrétaire général prend note de l’importance croissante de l’agriculture et de l’horticulture ainsi que des défis que représente l’utilisation des terres disponibles en vue d’accroître la productivité de manière durable et de relever la qualité de la production dans un contexte marqué par le changement climatique. De son point de vue, cela souligne l’importance croissante de l’innovation, en particulier en ce qui concerne la mise au point de nouvelles variétés végétales. Il estime que l’UPOV représente un exemple réellement concluant de coopération internationale pour deux raisons : premièrement en raison de l’engagement et du dévouement des membres de l’Union et du haut niveau de compétence du personnel du Bureau de l’Union; et deuxièmement, en raison de l’objectif commun des membres de l’Union visant à maintenir l’orientation technique de l’UPOV. En ce qui concerne l’avenir, il propose d’optimiser les retombées des activités de l’UPOV comme suit :

1. par le maintien du partenariat solide existant entre l’UPOV et l’OMPI, notamment en matière de partage des experts, des moyens et autres ressources, comme dans le cas du soutien pour les bases de données de l’UPOV. L’une des principales fonctions du Secrétaire général consiste à veiller à ce que le haut degré de coopération entre l’OMPI et l’UPOV soit maintenu et davantage renforcé;
2. en donnant la priorité à une expansion régulière, continue et prudente de la portée géographique de l’UPOV au cours des années à venir. À cet égard, le Secrétaire général se réjouit d’accueillir l’OAPI en tant que nouveau membre de la famille de l’UPOV;
3. par des travaux d’étude portant sur le système de dépôt électronique qui constitue un domaine de coopération internationale très prometteur en ce qui concerne le dépôt de demandes dans plusieurs pays; et
4. en assurant une plus grande ouverture de l’UPOV au moyen d’outils de communication améliorés qui permettent d’apporter les bienfaits de l’UPOV à un plus large public. Le Secrétaire général estime que l’amélioration du site Web a constitué un élément important dans la mise en œuvre de la stratégie de communication par le bureau de l’Union. Dans ce contexte, il considère que les voies de communication entre l’UPOV et le grand public sont d’une importance fondamentale.

En conclusion, il exprime sa reconnaissance et il considère comme un privilège d’occuper les fonctions de Secrétaire général. Il se réjouit de pouvoir travailler avec tous les membres de l’Union au cours des années à venir.

\* Le Conseil prend note de l’intervention du Secrétaire général.

La délégation de l’Espagne félicite le Secrétaire général pour sa nomination ainsi que pour sa compréhension et son soutien en ce qui concerne les difficultés auxquelles l’UPOV est confrontée. Elle félicite le Bureau de l’Union pour l’excellence de son équipe de travail et lui suggère d’organiser des horaires d’ouverture du bureau afin de permettre aux membres de l’Union d’en apprendre davantage sur le travail et le personnel du bureau de l’Union.

Faits nouveaux concernant la loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar

\* Le Conseil examine le document C/48/18.

\* Le Conseil prend note de l’intervention de la délégation de la République‑Unie de Tanzanie.

\* Le Conseil décide

a) de prendre note du fait que la loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar, qui a été adoptée par la Chambre des représentants de Zanzibar, reprend les modifications figurant dans la décision du Conseil du 22 mars 2013 (voir le paragraphe 13 du document C(Extr.)/30 /8 “Compte rendu” et le paragraphe 12 du document C/48/18);

b) de convenir que les modifications additionnelles telles qu’elles figurent à l’annexe II du document C/48/18 ne concernent pas les dispositions de fond de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV; et

c) de confirmer la décision sur la conformité du 22 mars 2013 et d’informer le Gouvernement de la République‑Unie de Tanzanie que l’instrument d’adhésion de la République‑Unie de Tanzanie peut être déposé.

La délégation de la République‑Unie de Tanzanie félicite le Conseil pour son rôle directeur et le Bureau de l’Union pour ses efforts intenses. Elle est convaincue que la décision constituera une indication importante pour les obtenteurs, tant à l’échelle internationale que locale, que la République‑Unie de Tanzanie est désormais prête à accueillir la transformation agricole, pour laquelle l’accroissement des investissements, de la recherche et de la sélection végétale constituent des éléments essentiels. Elle ne ménagera aucun effort pour accélérer la suite du processus afin que la République‑Unie de Tanzanie puisse déposer son instrument d’adhésion à la Convention UPOV en temps utile. La délégation déclare que la République‑Unie de Tanzanie attend avec intérêt de devenir membre de l’Union.

Rapport du président sur les travaux de la quatre‑vingt‑huitième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations élaborées par ce comité

\* Le Conseil examine le document C/48/19 et note que le titre du document doit lire “Report by the President on the work of the eighty‑eighth session […]” et non pas “eighty‑sixth session”.

\* Le Conseil adopte les réponses aux questions fréquemment posées, telles qu’elles figurent dans les paragraphes 46 et 47 du document C/48/19.

\* Le Conseil approuve l’utilisation du Fonds spécial pour des projets à des fins de formation, comme indiqué dans le paragraphe 32 du document C/48/19.

\* Le Conseil prend note des travaux du Comité consultatif à sa quatre‑vingt‑huitième session, dont il est rendu compte dans le document C/48/19.

Adoption de documents

*TGP/2/2 : Liste des principes directeurs d’examen adoptés par l’UPOV (révision)*

\* Le Conseil adopte la révision du document TGP/2 “Liste des principes directeurs d’examen adoptés par l’UPOV” (document TGP/2/2) sur la base de la proposition formulée au paragraphe 2 du document C/48/16.

*TGP/5 : Expérience et coopération en matière d’examen DHS*

\* Le Conseil adopte la révision du document TGP/5 “Expérience et coopération en matière d’examen DHS” section 10 “Notification de caractères et de niveaux d’expression supplémentaires” (document TGP/5, section 10/3) sur la base de la proposition formulée au paragraphe 5 du document C/48/16.

*TGP/7/4 : Élaboration des principes directeurs d’examen (révision)*

\* Le Conseil adopte la révision du document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen” (document TGP/7/4) sur la base du document TGP/7/4 Draft 1.

*TGP/8/2 : Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (révision)*

\* Le Conseil adopte la révision du document TGP/8 “Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité” (document TGP/8/2) sur la base du document TGP/8/2 Draft 1.

*TGP/14 : Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV (correction de la version espagnole)*

\* Le Conseil adopte la correction de la version espagnole du document TGP/14 : section 2 : sous‑section 3 : Color, paragraphe 2.2.2 (TGP/14/2 Corr. (S)), telle que proposée au paragraphe 18 du document C/48/16.

*TGP/0/7 : Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)*

\* Le Conseil adopte la révision du document TGP/0 “Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents” (document TGP/0/7) sur la base du document TGP/0/7 Draft 1.

*UPOV/INF/16/4 : Logiciels échangeables (révision)*

\* Le Conseil adopte la révision du document UPOV/INF/16 “Logiciels échangeables” (document UPOV/INF/16/4) sur la base du document UPOV/INF/16/4 Draft 1.

*UPOV/INF/22/1 : Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union*

\* Le Conseil adopte le document UPOV/INF/22 : Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union (document UPOV/INF/22/1) sur la base du document UPOV/INF/22/1 Draft 1 et prend note du plan concernant la diffusion d’une circulaire aux personnes désignées par les membres de l’Union au sein du TC, les invitant à fournir des renseignements sur les logiciels et les équipements non personnalisés utilisés par les membres de l’Union.

*UPOV/INF‑EXN/6 : Liste des documents UPOV/INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents*

\* Le Conseil adopte la version révisée du document UPOV/INF‑EXN “Liste des documents UPOV/INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents” (document UPOV/INF‑EXN/6) sur la base du document UPOV/INF‑EXN/6 Draft 1.

États financiers pour 2013

\* Le Conseil examine les documents C/48/13 et C/48/14, conjointement à une présentation de M. Didier Monnot, responsable de mandats, Contrôle fédéral des finances (Suisse), de l’annexe II du document C/48/14, contenant le rapport du vérificateur externe des comptes.

\* Le Conseil approuve les états financiers pour 2013.

\* Le Conseil exprime sa gratitude au Gouvernement de la Suisse pour avoir agi en qualité de vérificateur externe des comptes.

Arriérés de contributions au 30 septembre 2014

\* Le Conseil examine le document C/48/11.

\* Le Conseil prend note de l’état du paiement des contributions au 30 septembre 2014 et note que, en suite à de récents versements, la Jordanie n’a aucun arriéré.

Rapport sur la gestion financière pour l’exercice biennal 2012‑2013

\* Le Conseil examine le document C/48/4 et approuve le rapport de gestion financière pour l’exercice biennal 2012‑2013.

Rapport annuel du Secrétaire général pour 2013; Rapport sur l’exécution du programme pour l’exercice biennal 2012‑2013; Rapport sur les activités durant les neuf premiers mois de 2014

\* Le Conseil examine les documents C/48/2, C/48/12 et C/48/3.

\* Le Conseil prend note du rapport du Secrétaire général sur les activités de l’Union en 2013 et des résultats et indicateurs d’exécution pour 2013, qui figurent dans le document C/48/2.

\* Le Conseil prend note du rapport sur l’exécution du programme pour l’exercice biennal 2012‑2013, qui figure dans le document C/48/12.

\* Le Conseil prend note du rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2014, qui figure dans le document C/48/3.

Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité administratif et juridique

\* Le Conseil examine le document C/48/9.

\* Le Conseil prend note des travaux du CAJ dont il est rendu compte dans le document C/48/9 et dans le rapport verbal présenté par le président du CAJ (voir le document CAJ/70/10 “Compte rendu des conclusions”).

\* Le Conseil approuve le programme de travail de la soixante et onzième session du CAJ, tel qu’il a été présenté par le président du CAJ dans son rapport verbal.

Rapport sur l’état d’avancement des travaux du Comité technique, des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN

\* Le Conseil examine le document C/48/10.

\* Le Conseil prend note des travaux du TC, ainsi que de ceux des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT) dont il a été rendu compte au TC, comme indiqué dans le document C/48/10.

\* Le Conseil approuve les travaux du TC et les programmes de travail des groupes de travail techniques et du BMT qui ont été présentés au TC, comme indiqué dans le document C/48/10.

Calendrier des réunions pour 2015

\* Le Conseil prend note que, à sa soixante‑dixième session, tenue à Genève le 13 octobre 2014, le CAJ était convenu que toutes les questions examinées par le CAJ‑AG à sa neuvième session devraient, après la neuvième session du CAJ‑AG, être examinées par le CAJ, et que le CAJ‑AG devrait se réunir uniquement de façon ponctuelle, selon que le CAJ le juge approprié (voir le paragraphe 38 du document CAJ/70/10 “Compte rendu des conclusions”).

\* Le Conseil prend note que, sur cette base, le CAJ pourrait proposer une révision du calendrier des réunions en 2015.

\* Le Conseil approuve le calendrier des réunions en 2015, tel qu’il figure dans le document C/48/8, et prend note des dates provisoires des réunions en 2016.

Élection de nouveaux présidents

\* Le Conseil élit, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquante et unième session ordinaire du Conseil, en 2017,

a) M. Tanvir Hossain (Australie), président du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA);

b) M. Adrian Roberts (Royaume‑Uni), président du Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC);

c) M. Katsumi Yamaguchi (Japon), président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF);

d) M. Kenji Numaguchi (Japon), président du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO);

e) Mme Swenja Tams (Allemagne), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV); et

f) M. Kees van Ettekoven (Pays‑Bas), président du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT).

Situation dans les domaines législatif, administratif et technique :

### Rapports de représentants de membres et d’observateurs

\* Le Conseil prend note des renseignements fournis dans le document C/48/17.

### Liste des taxons protégés par les membres de l’Union

\* Le Conseil examine le document C/48/6.

\* Le Conseil note que 58 membres de l’Union au total assurent désormais la protection de tous les genres et espèces végétaux (56 en 2013) et que 14 membres de l’Union assurent la protection d’un nombre limité de genres et d’espèces végétaux. De ces 14, trois pays (Afrique du Sud, Brésil et Chine) ont conféré en 2014 une protection à des genres et espèces végétaux additionnels.

### Statistiques sur la protection des obtentions végétales pour la période 2009‑2013

\* Le Conseil examine le document C/48/7.

\* Le Conseil prend note que, en 2013, le nombre de titres en vigueur a pour la première fois dépassé la barre des 100 000. Le nombre total de 103 261 titres en vigueur en 2013 représentait une augmentation de 3,8% par rapport à 2012 (99 501).

\* Le Conseil prend note que le nombre de demandes de protection d’obtentions végétales a augmenté de 6,3% (14 788 en 2013; 13 908 en 2012), ce qui représente une augmentation de 8,7% du nombre de demandes déposées par des résidents (9502 en 2013; 8739 en 2012) et une augmentation de 2,3% du nombre de demandes déposées par des non‑résidents (5286 en 2013; 5169 en 2012). Le nombre de titres délivrés a augmenté, passant de 9822 en 2012 à 10 052 en 2013 (soit une augmentation de 2,3%).

\* Le Conseil prend note qu’une révision du document C/47/7 concernant les statistiques pour la période 2008‑2012 a été publiée sur le site Web de l’UPOV (document C/47/7 Rev.)

### Coopération en matière d’examen

\* Le Conseil examine le document C/48/5.

\* Le Conseil note que, en 2014, le nombre de genres et espèces végétaux faisant l’objet d’accords entre membres de l’Union à des fins de coopération en matière d’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité s’est élevé au total à 2005, contre 1997 en 2013.

Communiqué de presse

\* Le Conseil examine le projet de communiqué de presse qui figure dans le document C/48/20 et note l’ajout des mots “de variétés protégées” dans la question fréquemment posée suivante : les agriculteurs de subsistance ont‑ils la possibilité d’échanger du matériel de reproduction ou de multiplication de variétés protégées contre d’autres produits essentiels au sein de la communauté locale?

\* Le Conseil approuve le projet de communiqué de presse, compte tenu de la modification ci‑dessus, tel qu’il figure à l’annexe II du présent rapport.

Départ en retraite

La présidente fait savoir que M. Henri‑Charles Goossens, chef d’unité, Service des conférences de l’OMPI, prendra sa retraite le 31 octobre 2014, après avoir contribué pendant de nombreuses années aux travaux de l’UPOV. Au nom du Conseil, la présidente remercie M. Goossens pour son dévouement, son précieux concours et la coordination dont il a fait preuve envers les services concernés lors des réunions de l’UPOV, facilitant ainsi les travaux du Conseil et de ses organes. Enfin, la présidente lui souhaite une longue et heureuse retraite.

*Le présent compte rendu a été adopté par correspondance.*

[Les annexes suivent]

C/48/22

ANNEXE I / ANNEX I / ANLAGE I / ANEXO I

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS /

TEILNEHMERLISTE / LISTA DE PARTICIPANTES

(dans l’ordre alphabétique des noms français des membres/

in the alphabetical order of the names in French of the members/

in alphabetischer Reihenfolge der französischen Namen der Mitglieder/

por orden alfabético de los nombres en francés de los miembros)

i. MEMBRES / MEMBERS / VERBANDSMITGLIEDER / MIEMBROS

AFRIQUE DU SUD / SOUTH AFRICA / SÜDAFRIKA / SUDÁFRICA

Noluthando NETNOU-NKOANA (Mrs.), Director of Genetic Resources, Directorate: Genetic Resources, Department of Agriculture, Forestry and Fisheries, Pretoria (e-mail: noluthandon@daff.gov.za)

ALLEMAGNE / GERMANY / DEUTSCHLAND / ALEMANIA

Udo VON KROECHER, Präsident, Bundessortenamt, Hannover

(e-mail: Postfach.Praesident@bundessortenamt.de)

ARGENTINE / ARGENTINA / ARGENTINIEN / ARGENTINA

Raimundo LAVIGNOLLE, Presidente del Directorio, Instituto Nacional de Semillas (INASE), Buenos Aires

(e-mail: rlavignolle@inase.gov.ar)

María Laura VILLAMAYOR (Ms.), Abogada, Unidad Presidencia, Instituto Nacional de Semillas (INASE), Buenos Aires (e-mail: mlvillamayor@inase.gov.ar)

María Inés Rodríguez (Ms.), Counsellor, Permanent Mission of Argentina, Geneva, Switzerland

BELGIQUE / BELGIUM / BELGIEN / BÉLGICA

Françoise DE SCHUTTER (Madame), Attachée, Office belge de la Propriété intellectuelle (OPRI), Bruxelles (tel.: 32 2 277 9555 fax: 32 2 277 52 62 e-mail: francoise.deschutter@economie.fgov.be)

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) / BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) /

BOLIVIEN (PLURINATIONALER STAAT) / BOLIVIA (ESTADO PLURINACIONAL DE)

Sergio Rider ANDRADE CÁCERES, Director Nacional de Semillas del INIAF, Instituto Nacional

de Innovación Agropecuaria y Forestal (INIAF), La Paz (e-mail: rideran@yahoo.es)

Freddy CABALLERO LEDEZMA, Ingeniero Agrónomo, Instituto Nacional de Innovación Agropecuaria y Forestal (INIAF), La Paz (e-mail: calefred@yahoo.es)

Martin Nelson CAZON ORTEGA, Ingeniero Agrónomo, Instituto Nacional de Innovación Agropecuaria y Forestal (INIAF), La Paz

BRÉSIL / BRAZIL / BRASILIEN / BRASIL

Fabrício SANTANA SANTOS, Coordinator, National Plant Variety Protection Office (SNPC), Ministry of Agriculture, Livestock and Food Supply, Brasilia (e-mail: fabricio.santos@agricultura.gov.br)

CANADA / CANADA / KANADA / CANADÁ

Anthony PARKER, Commissioner, Plant Breeders' Rights Office, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Ottawa (e-mail: anthony.parker@inspection.gc.ca)

CHILI / CHILE / CHILE / CHILE

Hugo MARTÍNEZ, Asesor Ministro de Agricultura, Santiago de Chile (e-mail: hugo.martinez@minagri.gob.cl)

Manuel TORO UGALDE, Jefe Subdepartamento, Registro de Variedades Protegidas, División Semillas, Servicio Agrícola y Ganadero (SAG), Santiago de Chile (e-mail: manuel.toro@sag.gob.cl)

Marcela PAIVA, Counselor, Permanent Mission of Chile to the World Trade Organization, Geneva   
(e-mail: mpaiva@minrel.gov.cl)

CHINE / CHINA / CHINA / CHINA

LV Bo, Division Director, Division of Variety Management, Bureau of Seed Management, Ministry of Agriculture, Beijing (e-mail: lvbo@agri.gov.cn)

HUANG Faji, Deputy Division Director, Office for the Protection of New Plant Varieties, State Forestry Administration, Beijing (e-mail: huangfaji@cnpvp.net)

Xue JIANG, Project Administrator, Beijing (e-mail: jiangxue@sipo.gov.cn)

COLOMBIE / COLOMBIA / KOLUMBIEN / COLOMBIA

Ana Luisa DÍAZ JIMÉNEZ (Sra.), Directora Técnica de Semillas, Dirección Técnica de Semillas, Instituto Colombiano Agropecuario (ICA), Bogotá (e-mail: ana.diaz@ica.gov.co)

CROATIE / CROATIA / KROATIEN / CROACIA

Ivana BULAJIĆ (Ms.), Head of Plant Health Service, Directorate for Food Quality and Fitosanitary Policy, Ministry of Agriculture, Zagreb (e-mail: ivana.bulajic@mps.hr)

DANEMARK / DENMARK / DÄNEMARK / DINAMARCA

Gerhard DENEKEN, Department of Variety Testing, The Danish AgriFish Agency (NaturErhvervestyrelsen), Skaelskoer (e-mail: gde@naturerhverv.dk)

ÉQUATEUR / ECUADOR / ECUADOR / ECUADOR

Lilián CARRERA GONZÁLEZ (Sra.), Directora Nacional de Obtenciones Vegetales, Instituto Ecuatoriano de la Propiedad Intelectual (IEPI), Quito (e-mail: lmcarrera@iepi.gob.ec)

ESPAGNE / SPAIN / SPANIEN / ESPAÑA

Luis SALAICES, Jefe del Área del Registro de Variedades, Subdirección general de Medios de Producción Agrícolas y Oficina Española de Variedades Vegetales (MPA y OEVV), Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente (MAGRAMA), Madrid (e-mail: luis.salaices@magrama.es)

José Antonio SOBRINO, Jefe del servicio de registro de variedades, Oficina Española de Variedades Vegetales, Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente, Madrid

(e-mail: jasobrino@magrama.es)

ESTONIE / ESTONIA / ESTLAND / ESTONIA

Renata TSATURJAN (Ms.), Chief Specialist, Plant Production Bureau, Ministry of Agriculture, Tallinn

(e-mail: renata.tsaturjan@agri.ee)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE / UNITED STATES OF AMERICA / VEREINIGTE STAATEN

VON AMERIKA / ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Kitisri SUKHAPINDA (Ms.), Patent Attorney, Office of Policy and External Affairs, United States Patent and Trademark Office (USPTO), Alexandria (e-mail: kitisri.sukhapinda@uspto.gov)

Ruihong GUO (Ms.), Deputy Administrator, AMS, Science & Technolgoy Program, United States Department of Agriculture (USDA), Washington D.C. (e-mail: ruihong.guo@ams.usda.gov)

Karin L. FERRITER (Ms.), Intellectual Property Attaché, United States Mission to the WTO, Chambesy

(e-mail: karin\_ferriter@ustr.eop.gov)

FÉDÉRATION DE RUSSIE / RUSSIAN FEDERATION / RUSSISCHE FÖDERATION /

FEDERACIÓN DE RUSIA

Yury A. ROGOVSKIY, Deputy Chairman, Head of Methodology and International Cooperation, State Commission of the Russian Federation for Selection Achievements Test and Protection, Moscow

(e-mail: yrogovskij@yandex.ru)

Antonina TRETINNIKOVA (Ms.), Deputy Head, Methodology and International Cooperation Department, State Commission of the Russian Federation for Selection Achievements Test and Protection, Moscow

(e-mail: tretinnikova@mail.ru)

FINLANDE / FINLAND / FINNLAND / FINLANDIA

Tarja Päivikki HIETARANTA (Ms.), Senior Officer, Seed Certification Unit, Finnish Food and Safety Authority (EVIRA), Loimaa (e-mail: tarja.hietaranta@evira.fi)

FRANCE / FRANCE / FRANKREICH / FRANCIA

Virginie BERTOUX (Mme), Responsable, Instance nationale des obtentions végétales (INOV), INOV-GEVES, Beaucouzé (e-mail: virginie.bertoux@geves.fr)

GÉORGIE / GEORGIA / GEORGIEN / GEORGIA

Nana PANTSKHAVA (Ms.), Chief Examiner, Department of Invention, Design and New Varieties and Breeds, National Intellectual Property Centre (SAKPATENTI), Mtskheta (e-mail: npantskhava@sakpatenti.org.ge)

HONGRIE / HUNGARY / UNGARN / HUNGRÍA

Szabolcs FARKAS, Head, Patent Department, Hungarian Intellectual Property Office (HIPO), Budapest

(e-mail: szabolcs.farkas@hipo.gov.hu)

Katalin MIKLÓ (Ms.), Head of Chemical and Agricultural Division, Agriculture and Plant Variety Protection Section, Hungarian Intellectual Property Office, Budapest (e-mail: katalin.miklo@hipo.gov.hu)

IRLANDE / IRELAND / IRLAND / IRLANDA

Donal COLEMAN, Controller of Plant Breeders' Rights, National Crop Evaluation Centre, Department of Agriculture, National Crop Evaluation Centre, Leixlip (e-mail: donal.coleman@agriculture.gov.ie)

ITALIE / ITALY / ITALIEN / ITALIA

Loredana GUGLIELMETTI (Mrs.), Dirigente, Divisione XI - Invenzioni e modelli di utilità, Direzione generale per la lotta alla contraffazione, Italian Patent and Trademark Office, Ministry of Economic Development, Rome (e-mail: loredana.guglielmetti@sviluppoeconomico.gov.it)

Ivana PUGLIESE (Mrs.), Chief Patent Examiner, Patent and Plant Variety Division, Italian Patent and Trademark Office, Ministry of Economic Development, Rome (e-mail : ivana.pugliese@mise.gov.it)

Antonio ATAZ, Official of the General Secretariat of the Council of the EU, Council of the European Union, Brussels (e-mail: antonio.ataz@consilium.europa.eu)

JAPON / JAPAN / JAPAN / JAPÓN

Katsuhiro SAKA, Director, New Business and Intellectual Property Division, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo (e-mail: katsuhiro\_saka@nm.maff.go.jp)

Akira MIYAKE, Senior Policy Advisor, New Business and Intellectual Property Division, Food Industry Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo (e-mail: akira\_miyake@nm.maff.go.jp)

LETTONIE / LATVIA / LETTLAND / LETONIA

Iveta OZOLINA (Mrs.), Deputy Director, Department of Agriculture, Ministry of Agriculture, Riga

(e-mail: iveta.ozolina@zm.gov.lv)

LITUANIE / LITHUANIA / LITAUEN / LITUANIA

Rasa ZUIKIENÉ (Mrs.), Deputy Head of the plant variety division, State Plant Service under the Ministry of Agriculture, Vilnius (e-mail: rasa.zuikiene@vatzum.lt)

MAROC / MOROCCO / MAROKKO / MARRUECOS

Zoubida TAOUSSI (Mrs.), Responsible of Plant Variety Protection, Division of Seed and Plant Control,

The National Office for Food Safety, Rabat (e-mail: ztaoussi67@gmail.com)

MEXIQUE / MEXICO / MEXIKO / MÉXICO

Eduardo PADILLA VACA, Director de Registro de Variedades Vegetales, Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas (SNICS), México (e-mail: eduardo.padilla@sagarpa.gob.mx)

NORVÈGE / NORWAY / NORWEGEN / NORUEGA

Marianne SMITH (Ms.), Senior Advisor, Norwegian Ministry of Agriculture and Food, Oslo

(e-mail: marianne.smith@lmd.dep.no)

Tor Erik JØRGENSEN, Head of Department for National Approvals, Norwegian Food Safety Authority, Brumunddal (e-mail: tor.erik.jorgensen@mattilsynet.no)

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI) /  
AFRICAN INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (OAPI) /

AFRIKANISCHE ORGANISATION FÜR GEISTIGES EIGENTUM (OAPI) /

ORGANIZACIÓN AFRICANA DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL (OAPI)

Juliette DOUMATEY AYITE (Mme), Directeur Général Adjoint, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé (e-mail: ayijuliette@yahoo.fr)

Wéré Régine GAZARO (Mme), Directeur, Protection de la propriété industrielle, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé (e-mail: were\_regine@yahoo.fr)

PANAMA / PANAMA / PANAMÁ

Zoraida RODRIGUEZ MONTENEGRO (Sra.), Consejero Juridico, Misión Permanente de Panamá ante la Organización Mundial del Comercio (e-mail: zrodriguezm11@gmail.com)

PAYS-BAS / NETHERLANDS / NIEDERLANDE / PAÍSES BAJOS

Kees Jan GROENEWOUD, Secretary, Plant Variety Board (Raad voor Plantenrassen), Naktuinbouw, Roelofarendsveen (e-mail: c.j.a.groenewoud@naktuinbouw.nl)

Marien VALSTAR, Sector Manager Seeds and Plant Propagation Material, Ministry of Economic Affairs,

DG AGRO, The Hague (e-mail: m.valstar@minez.nl)

Kees VAN ETTEKOVEN, Head of Variety Testing Department, Naktuinbouw NL, Roelofarendsveen

(e-mail: c.v.ettekoven@naktuinbouw.nl)

POLOGNE / POLAND / POLEN / POLONIA

Edward S. GACEK, Director General, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka

(e-mail: e.gacek@coboru.pl)

Marcin BEHNKE, Deputy Director General for Experimental Affairs, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka (e-mail: m.behnke@coboru.pl)

Alicja RUTKOWSKA (Mrs.), Head, National Listing and Plant Breeders' Rights Protection Office,

The Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Slupia Wielka (e-mail: a.rutkowska@coboru.pl)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE / REPUBLIC OF KOREA / REPUBLIK KOREA / REPÚBLICA DE COREA

Seung-In YI, Deputy Head, Plant Variety Protection Division, Korea Seed & Variety Service (KSVS), Gyeongsangbuk-Do (e-mail: seedin@korea.kr)

Kwang-Hong LEE, Agricultural Researcher, Korea Seed and Variety Service (KSVS), Gyeongsangnam-Do (e-mail: grin@korea.kr)

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA / REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIK MOLDAU /

REPÚBLICA DE MOLDOVA

Mihail MACHIDON, Chairman, State Commission for Crops Variety Testing and Registration (SCCVTR), Chisinau (e-mail: info@cstsp.md)

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / CZECH REPUBLIC / TSCHECHISCHE REPUBLIK /

REPÚBLICA CHECA

Daniel JURECKA, Director, Plant Production Section, Central Institute for Supervising and Testing in Agriculture (ÚKZÚZ), Brno (e-mail: daniel.jurecka@ukzuz.cz)

ROUMANIE / ROMANIA / RUMÄNIEN / RUMANIA

Mihaela-Rodica CIORA (Mrs.), Senior Expert, State Institute for Variety Testing and Registration (ISTIS), Bucarest (e-mail: mihaela\_ciora@yahoo.com)

Cristian Irinel MOCANU, Head of Legal and Administrative Department, State Institute for Variety Testing and Registration, Bucharest (e-mail: irinel\_mocanu@istis.ro)

ROYAUME-UNI / UNITED KINGDOM / VEREINIGTES KÖNIGREICH / REINO UNIDO

Andrew MITCHELL, Policy Team Leader, Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA), Cambridge (e-mail: andrew.mitchell@defra.gsi.gov.uk)

SLOVAQUIE / SLOVAKIA / SLOWAKEI / ESLOVAQUIA

Bronislava BÁTOROVÁ (Mrs.), National Coordinator for the Cooperation of the Slovak Republic with UPOV/ Senior Officer, Department of Variety Testing, Central Controlling and Testing Institute in Agriculture (ÚKSÚP), Nitra (e-mail: bronislava.batorova@uksup.sk)

SUÈDE / SWEDEN / SCHWEDEN / SUECIA

Olof JOHANSSON, Head, Plant and Environment Department, Swedish Board of Agriculture, Jönköping (e-mail: olof.johansson@jordbruksverket.se)

SUISSE / SWITZERLAND / SCHWEIZ / SUIZA

Hans DREYER, Leiter, Fachbereich Pflanzengesundheit und Sorten, Bundesamt für Landwirtschaft, Bern   
(e-mail: hans.dreyer@blw.admin.ch)

Manuela BRAND (Ms.), Plant Variety Rights Office, Federal Department of Economic Affairs Education and Research EAER Plant Health and Varieties, Federal Office for Agriculture FOAG, Bern

(e-mail: manuela.brand@blw.admin.ch)

TUNISIE / TUNISIA / TUNESIEN / TÚNEZ

Tarek CHIBOUB, Directeur général de la protection et du contrôle de la qualité des produits agricoles,

Direction générale de la protection et du contrôle de la qualité des produits agricoles, Ministère de l’agriculture, Tunis (e-mail: tarechib@yahoo.fr)

UNION EUROPÉENNE / EUROPEAN UNION / EUROPÄISCHE UNION / UNIÓN EUROPEA

Dana-Irina SIMION (Mme), Chef de l'Unité E2, Direction Générale Santé et Protection des Consommateurs, Commission européenne, Bruxelles (e-mail: dana-irina.simion@ec.europa.eu)

Thomas Peter WEBER, Policy Officer, DG Sanco, European Commission, Bruxelles

(e-mail: thomas.weber@ec.europa.eu)

Isabelle CLEMENT-NISSOU (Mrs.), Policy Officer - Unité E2, Plant Reproductive Material Sector,

Direction Générale Santé et Protection des Consommateurs, Commission européenne (DG SANCO), Bruxelles (e-mail: isabelle.clement-nissou@ec.europa.eu)

Martin EKVAD, President, Community Plant Variety Office (CPVO), European Union, Angers

(e-mail: ekvad@cpvo.europa.eu)

II. OBSERVATEURS / OBSERVERS / BEOBACHTER / OBSERVADORES

ÉGYPTE / EGYPT / ÄGYPTEN / EGIPTO

Ahmed AGIBA, Head of CASC, Central Administration for Seed Testing and Certification (CASC), Giza, Egypt (e-mail: casc.egypt@hotmail.com)

Samy Hamed EL DEIB SALLAM, Head, Technical Secretary of Variety Registration Committee, Central Administration for Seed Certification (CASC), Giza, Egypt (e-mail: [sllamsam@yahoo.com](mailto:sllamsam@yahoo.com))

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE / UNITED REPUBLIC OF TANZANIA / VEREINIGTE

REPUBLIK TANSANIA / REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA

Modest J. MERO, Ambassador, Permanent Representative, Permanent Mission of the United Republic of Tanzania to the United Nations Office at Geneva

Juma Ali JUMA, Deputy Principal Secretary, Ministry of Agriculture and Natural Resources, Zanzibar

(e-mail: j\_alsaady@yahoo.com)

Patrick NGWEDIAGI, Registrar, Plant Breeders' Rights Office, Ministry of Agriculture, Food Security and Cooperatives, Dar es Salaam (e-mail: ngwedi@yahoo.com)

Sidra Juma AMRAN (Ms.), Legal Officer, Ministry of Agriculture and Natural Resources, Zanzibar   
(e-mail: sidraamran@yahoo.com)

III. ORGANISATIONS / ORGANIZATIONS / ORGANISATIONEN / ORGANIZACIONES

ASSOCIATION FOR PLANT BREEDING FOR THE BENEFIT OF SOCIETY (APREBES)

Susanne GURA, (Ms.) Coordinator, Association for Plant Breeding for the Benefit of Society (APBREBES) (e-mail: contact@apbrebes.org)

ASSOCIATION INTERNATIONALE D'ESSAIS DE SEMENCES (ISTA) / INTERNATIONAL

SEED TESTING ASSOCIATION (ISTA) / INTERNATIONALE VEREINIGUNG FÜR

SAATGUTPRÜFUNG (ISTA) / ASOCIACIÓN INTERNACIONAL PARA EL ENSAYO DE SEMILLAS (ISTA)

Benjamin KAUFMAN, Secretary General, International Seed Testing Association (ISTA),

Bassersdorf, Suisse (e-mail: beni.kaufman@ista.ch)

CROPLIFE INTERNATIONAL

Marcel BRUINS, Consultant, CropLife International, Bruxelles, Belgique (e-mail: mbruins1964@gmail.com)

INTERNATIONAL SEED FEDERATION (ISF)

Eric DEVRON, Directeur général, Union Française des Semenciers (UFS), Paris, France

(e-mail: eric.devron@ufs-asso.com)

Jan KNOL, Officer, Plant Variety Protection and Registration, Bayer CropScience Vegetable Seeds, Haelen

Stevan MADJARAC, Representative, American Seed Trade Association (ASTA), Alexandria,

United States of America (e-mail: smadjarac@gmail.com)

SEED ASSOCIATION OF THE AMERICAS (SAA)

Diego RISSO, Secretary General, Seed Association of the Americas (SAA), Montevideo, Uruguay   
(e-mail: drisso@saaseed.org)

IV. BUREAU DE L’OMPI / OFFICE OF WIPO / BÜRO DER WIPO / OFICINA DE LA OMPI

Chitra NARAYANASWANY (Mrs.), Director, Program Planning and Finance (Controller),

Department of Finance and Budget

Janice COOK ROBBINS (Mrs.), Director, Finance Division, Department of Finance and Budget

V. VÉRIFICATEUR EXTERNE DE L’UPOV / EXTERNAL AUDITOR OF UPOV /

EXTERNER REVISOR DER UPOV / AUDITOR EXTERNO DE LA UPOV

Didier MONNOT, vérificateur externe, Contrôle fédéral des finances de la Confédération suisse, Berne

VI. BUREAU / OFFICER / VORSITZ / OFICINA

Kitisri SUKHAPINDA (Ms.), President

Luis SALAICES, Vice-President

VII. BUREAU DE L’UPOV / OFFICE OF UPOV / BÜRO DER UPOV / OFICINA DE LA UPOV

Francis GURRY, Secretary-General

Peter BUTTON, Vice Secretary-General

Yolanda HUERTA (Mrs.), Legal Counsel

Jun KOIDE, Technical/Regional Officer (Asia)

Ben RIVOIRE, Technical/Regional Officer (Africa, Arab countries)

Leontino TAVEIRA, Technical/Regional Officer (Latin America, Caribbean countries)

[L’annexe II suit /

Annex II follows /

Anlage II folgt /

Sigue el Anexo II]

C/48/22

ANNEXE II

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| INTERNATIONALER VERBAND ZUM SCHUTZ VON PFLANZENZÜCHTUNGEN  GENF, SCHWEIZ | Upov_c | | INTERNATIONAL UNION FOR THE PROTECTION OF NEW VARIETIES OF PLANTS  GENEVA, SWITZERLAND |
| UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES  GENÈVE, SUISSE | UNIÓN INTERNACIONAL PARA LA PROTECCIÓN DE LAS OBTENCIONES VEGETALES  GINEBRA, SUIZA |

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse de l’UPOV n° 98

Genève, 16 octobre 2014

**Le Conseil de l’UPOV tient sa quarante‑huitième session ordinaire**

Le Conseil de l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa quarante‑huitième session ordinaire le 16 octobre 2014.

Aperçu des principaux faits nouveaux :

Nomination du Secrétaire général

Le Conseil a nommé par acclamation M. Francis Gurry Secrétaire général de l’UPOV pour la période allant du 16 octobre 2014 au 30 septembre 2020.

Faits nouveaux concernant la loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar

Le Conseil a pris note du fait que la loi sur les droits d’obtenteur pour Zanzibar, qui a été adoptée par la Chambre des représentants de Zanzibar contenait les modifications figurant dans la décision du Conseil du 22 mars 2013, et il est convenu que les modifications additionnelles ne concernaient pas les dispositions de fond de l’Acte de 1991 de la Convention UPOV. La législation qui régit les droits d’obtenteur couvre désormais le territoire tout entier de la République‑Unie de Tanzanie, laquelle peut devenir membre de l’UPOV.

Fonds spécial pour des projets

À sa trente et unième session extraordinaire, tenue à Genève le 11 avril 2014, le Conseil a décidé de créer un Fonds spécial pour des projets du montant du fonds de réserve dépassant 15% des recettes totales de l’exercice biennal 2012‑2013. À sa quarante‑huitième session ordinaire, il a décidé d’utiliser ce Fonds à des fins de formation.

Statut d’observateur

Le Conseil a pris note que le Comité consultatif avait accordé le statut d’observateur :

* au Centre Sud, auprès du Conseil et du Comité administratif et juridique (CAJ);
* à l’Organisation mondiale des agriculteurs (OMA), auprès du Conseil, du CAJ et du Comité technique (TC).

Publication sur la trilogie

La publication sur la trilogie[[2]](#footnote-3), y compris son résumé, a été publiée en français : voir <http://www.upov.int/about/fr/benefits_upov_system.html>). Ce résumé a également été publié en espagnol et la publication complète dans cette langue sera disponible dans un avenir proche.

Nouveaux cours d’enseignement à distance

En 2015, l’UPOV lancera un nouveau cours DL‑305 intitulé “Examen des demandes de droits d’obtenteur”, sous la forme d’un cours unique mais aussi de deux cours distincts, à savoir DL‑305 A “Administration des droits d’obtenteur” et DL‑305 B “Examen DHS”, en anglais, espagnol et français.

(voir [http://www.upov.int/resource/fr/training.html](http://www.upov.int/resource/en/training.html))

Questions fréquemment posées

Le Conseil est convenu des réponses aux questions fréquemment posées suivantes :

* Est‑ce que la Convention de l’UPOV réglemente les variétés qui ne sont pas protégées par des droits d’obtenteurs?
* Les agriculteurs de subsistance ont‑ils la possibilité d’échanger du matériel de reproduction ou de multiplication de variétés protégées contre d’autres produits essentiels au sein de la communauté local?
* Selon le système de l’UPOV, les obtenteurs décident des conditions et limites dans lesquelles ils autorisent l’exploitation de leurs variétés protégées. Les agriculteurs peuvent‑ils par exemple être autorisés à échanger librement des semences au sein de la communauté locale?

Le Conseil est également convenu de réviser la question fréquemment posée suivante :

* Pourquoi est‑il nécessaire de protéger les variétés végétales?

Statistiques sur la protection des obtentions végétales

Au total, 58 membres de l’Union assurent désormais la protection de tous les genres et espèces végétaux (56 en 2013) et 14 membres de l’Union assurent la protection d’un nombre limité de genres et d’espèces végétaux. De ces 14, trois pays (Afrique du Sud, Brésil et Chine) ont conféré en 2014 une protection à des genres et espèces végétaux additionnels.

En 2013, le nombre de titres en vigueur a pour la première fois dépassé la barre des 100 000. Le nombre total de 103 261 titres en vigueur en 2013 a représenté une augmentation de 3,8% par rapport à 2012 (99 501).

Le Conseil a pris note que le nombre de demandes de protection d’obtentions végétales avait augmenté de 6,3% (14 788 en 2013; 13 908 en 2012), soit une augmentation de 8,7% du nombre de demandes déposées par des résidents (9502 en 2013; 8739 en 2012) et une augmentation de 2,3% du nombre de demandes déposées par des non‑résidents (5286 en 2013; 5169 en 2012). Le nombre de titres délivrés a augmenté, passant de 9822 en 2012 à 10 052 en 2013 (soit une augmentation de 2,3%).

Coopération en matière d’examen des obtentions végétales

En 2014, le nombre de genres et espèces végétaux faisant l’objet d’accords entre membres de l’Union à des fins de coopération en matière d’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité s’est élevé au total à 2005, contre 1997 en 2013.

Adoption de documents

Le Conseil a adopté les documents suivants :

* TGP/2/2 Liste des principes directeurs d’examen adoptés par l’UPOV (révision)
* TGP/5 Expérience et coopération en matière d’examen DHS : section 10/3 : Notification de caractères supplémentaires (révision)
* TGP/7/4 Élaboration des principes directeurs d’examen (révision)
* TGP/8/2 Protocole d’essai et techniques utilisés dans l’examen de la distinction, de l’homogénéité et de la stabilité (révision)
* TGP/14/2 Glossaire de termes utilisés dans les documents de l’UPOV (correction de la version espagnole)
* TGP/0/7 Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision)
* UPOV/INF/16/4 Logiciels échangeables (révision)
* UPOV/INF/22/1 Logiciels et équipements utilisés par les membres de l’Union
* UPOV/INF‑EXN/6 Liste des documents UPOV/INF‑EXN et date de la version la plus récente de ces documents

Tous les documents adoptés seront ajoutés à la Collection UPOV (voir <http://www.upov.int/upov_collection/fr/>*).*

Élection des nouveaux présidents d’organes de l’UPOV :

Le Conseil a élu, dans chaque cas pour un mandat de trois ans prenant fin avec la cinquante et unième session ordinaire du Conseil, en 2017,

a) M. Tanvir Hossain (Australie), président du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA);

b) M. Adrian Roberts (Royaume‑Uni), président du Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur (TWC);

c) M. Katsumi Yamaguchi (Japon), président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF);

d) M. Kenji Numaguchi (Japon), président du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO);

e) Mme Swenja Tams (Allemagne), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV); et

f) M. Kees van Ettekoven (Pays‑Bas), président du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d’ADN (BMT).

Pour de plus amples informations, prière de s’adresser au Secrétariat de l’UPOV :

Tél.  : (+41‑22) 338 9111 Mél.  : [upov.mail@upov.int](mailto:upov.mail@upov.int)

Fax : (+41‑22) 733 0336 Site Web : [www.upov.int](http://www.upov.int/)

[L’annexe III suit]

ANNEXE III

INTERVENTION DE L’OAPI



ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

GENEVE, LE 16 OCTOBRE 2014

**Madame la Présidente du Conseil de l’Union internationale pour la protection des Obtentions végétales (UPOV),**

**Monsieur le Secrétaire général de l’UPOV,**

**Honorables délégués, Mesdames et Messieurs.**

En ce jour mémorable où l’Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) fait son premier pas au Conseil de l’UPOV, je suis particulièrement heureuse de prendre la parole solennellement, au nom de l’OAPI et de l’ensemble de ses Etats membres, pour exprimer notre entière satisfaction du fait que notre Organisation est devenue membre de l’Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV).

Être membre de cette Union constitue un grand honneur et un enjeu majeur pour nos Etats membres, et à cet effet, l’OAPI par ma voix, se félicite de pouvoir prendre part, pour la première fois en tant que membre à part entière, aux travaux du Conseil et des autres comités.

En effet, le 10 juin 2014, l’OAPI a déposé son instrument d’adhésion à l’Acte de 1991 de la Convention UPOV, devenant ainsi le soixante-douzième membre de l’UPOV, le 10 juillet 2014.

Permettez-moi, Madame la Présidente, d’adresser à vous- même et à cette auguste assemblée, nos sincères remerciements pour notre accueil chaleureux dans la famille UPOV.

La sécurité alimentaire, c’est-à-dire la disponibilité d’aliments à la fois en quantité et en qualité, est une préoccupation constante pour les pays membres de l’OAPI, dont l’économie repose essentiellement sur les activités agricoles.

Conscients que l’un des moyens pour atteindre cet objectif est l’instauration d’un système efficace de protection des variétés végétales, les Etats membres de l’OAPI ont révisé le 24 février 1999, l’Accord de Bangui qui est la loi fondamentale en matière de propriété intellectuelle de chacun desdits Etats, en établissant en son annexe X, un régime de protection des variétés végétales.

Par la suite, le Conseil de l’UPOV réuni en sa dix-septième session extraordinaire le 7 avril 2000 à Genève, a donné un avis positif sur la conformité de cet annexe X à l’Acte de 1991 de la Convention internationale pour la protection des obtenions végétales. Ce système est entré en vigueur à l’OAPI le 1er janvier 2006.

**Mesdames et Messieurs,**

L’amélioration des plantes et la création de nouvelles variétés végétales sont des questions essentielles pour les pays membres de l’OAPI.

Créer un système efficace de protection des droits d’obtenteur dans ces pays est une volonté manifeste des gouvernements respectifs pour encourager les obtenteurs à poursuivre et à approfondir leurs recherches sur la mise au point de variétés nouvelles afin de promouvoir une agriculture, une production alimentaire et un développement économique durables.

**Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,**

Pour l’OAPI et ses Etats membres, devenir membre de l’UPOV est la voie à suivre pour contribuer à la mise au point de variétés nouvelles dans l’intérêt de la société dans son ensemble, car ne dit-on pas que « l’Union fait la force ? »

Conscient du fait que les pays membres de l’OAPI réussiront mieux à asseoir un système efficace de protection des obtentions végétales dans leur espace grâce à la solidarité des membres de l’Union, le Conseil d’Administration de l’OAPI, en sa 53è session ordinaire de décembre 2013, a autorisé l’adhésion de l’Organisation à l’acte de 1991 de l’UPOV.

Dans les prochains mois, notre Organisation devra s’atteler à faire connaître la convention et ses avantages aux utilisateurs potentiels du système dans ses Etats membres afin de les encourager à rejoindre très prochainement, chacun en ce qui le concerne, cette noble famille de l’UPOV.

De même, les autorités nationales devront concentrer leurs efforts sur le soutien à la recherche agricole afin de promouvoir la mise au point de nouvelles variétés végétales susceptibles d’être protégées à l’OAPI et pourquoi pas dans d’autres membres de l’Union ?

Pour atteindre ces objectifs, nous espérons pouvoir compter sur la coopération et le soutien précieux du Bureau et des membres de l’Union, notamment ceux qui sont en mesure de fournir une assistance technique et financière en faveur des Etats membres de l’Organisation.

**Madame la Présidente,**

Je ne saurais terminer mon propos sans exprimer notre profonde gratitude au Bureau de l’Union pour l’aide importante et précieuse qu’il nous a apportée depuis la phase préparatoire jusqu’à la procédure d’adhésion à la Convention UPOV.

Je voudrais également exprimer notre reconnaissance à l’Union Européenne, à l’Office Communautaire des variétés végétales, au gouvernement français et à tous ceux que je ne peux citer ici, pour leur soutien multiforme et leur accompagnement qui ne nous ont jamais fait défaut depuis le début de cette aventure.

C’est maintenant que nous avons plus que jamais besoin d’eux et des autres membres de l’Union qui ne nous connaissent pas encore, pour nous appuyer dans la mise en œuvre du système, notamment dans le cadre des programmes de renforcement des capacités de l’OAPI et de ses Etats membres.

Vive l’OAPI, Vive l’UPOV,

Vive la coopération internationale.

Je vous remercie de votre aimable attention.

[Fin de l’annexe III et du document]

1. \* L’astérisque précédant le numéro du paragraphe indique que le texte est reproduit du Compte rendu des décisions (document C/48/21). [↑](#footnote-ref-2)
2. Publication regroupant les actes du “Séminaire sur la protection des obtentions végétales et le transfert de technologie : avantages des partenariats publics-privés”, du “Colloque sur la sélection végétale pour l’avenir” et du “Colloque sur les avantages de la protection des obtentions végétales pour les agriculteurs et les producteurs”. [↑](#footnote-ref-3)